



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 68/2017
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 28 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 27 SEP. 2017

Affiché le : 26 SEP. 2017

L'An deux mille dix-sept, le vingt-et-un septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 14 Septembre 2017.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, ANDUZE, LASSALLE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, FERTE J, FERTE S, JOUET, DELON.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
M. MARTIN	à	M. DELON
Mme SEIB-TAUPIN.	à	Mme FERTE S.

EXCUSÉE : Mme GARBIN.

SECRETAIRE : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Décision Modificative N°1/2017

A la suite d'un bilan intermédiaire sur la consommation des crédits votés, Madame le Maire propose de réaffecter certains crédits de la manière suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21318-129-64 : Structures Multi-accueil	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184-134-211 : Ecole ZAC Prunel	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-111-212 : Equipements Ecoles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-125-412 : Equipements Sportifs Associatifs	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-131-112 : Police Municipale	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total immobilisations corporelles	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		0,00 €		0,00 €

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'adopter la décision modificative N°1/2017 telle que décrite ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

2017
2017
2017

Aussonne, le 22 Septembre 2017.

Le Maire,



Lysiane MAUREL

